Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIES

I

Revue de l'Education familiale, N° 2, février 1904. — Bruxelles. rue Rubens, 44.

Tous les articles du numéro que nous venons de recevoir sont du plus haut intérêt ; la question de la bonne éducation des enfants, la formation de la génération future ne laisse personne indifférent. A l'école, on s'occupe avant tout d'*instruction*. Les revues pédagogiques scolaires sont nombreuses et rivalisent de qualités. Mais les parents, qui doivent avant tout s'occuper d'*éducation*, n'ont guère de revues spéciales pour se renseigner. On ne saurait mieux faire, et cela sans nuire à qui que ce soit, que de leur conseiller la *Revue familiale*. Parmi les articles de ce mois, signalons : *Les soins à donner aux enfants*, par le Dr Delcuve ; *L'éducation morale*, par le Dr Deniade ; *La collaboration des parents avec l'école*, par M. Dontaine ; *L'éducation professionnelle du maître*, par M. Mirguet ; *L'école Frœbel*, par M. Bourdou ; *La propagande de l'œuvre*, etc , etc.

Cette Revue, qui paraît dix fois par an, est l'organe de la *Ligue de l'Education familiale*. Elle a non seulement pour but de vulgariser les principes de la pédagogie rationnelle, mais encore et surtout de répandre dans les familles, et particulièrement par l'intermédiaire de la femme, les notions pédagogiques indispensables pour l'éducation physique, intellectuelle et morale des enfants.

Des numéros spécimens de l'*Education familiale* sont envoyés gratuitement sur demande, par M. le secrétaire de la Revue, à Bruxelles, 44, rue Rubens.

II

Le choix d'une profession pour ceux qui vont quitter les écoles au printemps cause bien des soucis à beaucoup de pères de famille et de jeunes gens. C'est à ce moment qu'un aide utile et sûr serait le bienvenu ; aussi l'Union suisse des Arts et Métiers s'est-elle préoccupée de cette importante question. La Commission centrale des examens d'apprentis a fait paraître (chez Büchler et Cie, à Berne), un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs, et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage et du prix à payer aux patrons, ainsi qu'une traduction des conseils de Maître Hæmmerli, sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 cent., et à partir de 10 exemplaires 15 cent. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour en pouvoir distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps

III

Revue de Fribourg. — Sommaire du n° 1, janvier 1904 : A nos lecteurs. — *Henri Bremond*, La jeunesse d'un humaniste anglais : Thomas More. — *Alfred Roussel*, Un disciple de Lamenais : l'abbé Caron. — *Louis Gobet*, L'irrigation dans l'Asie centrale russe. — *M. R. Monlaur*, La conversion de Gamaliel, épisode. — *M. Musy*, L'activité de la Société fribourgeoise des sciences naturelles en 1902 1903. — A travers les revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

Chronique scolaire

Saint-Siège. — On annonce que le Souverain-Pontife aurait l'intention d'introduire des modifications radicales dans l'enseignement du catéchisme. Il s'agirait de l'unification du texte et d'une réforme de la méthode elle-même.

Pie X voudrait une meilleure adaptation du texte à l'intelligence des enfants. Une Commission comprenant des professeurs formulera un projet, qui sera soumis à l'approbation du Saint-Siège.

Confédération. — Le Département fédéral de l'Intérieur est autorisé à délivrer pour le moment, aux cantons énumérés ci-après, les mandats des subventions à l'école primaire pour l'année scolaire 1903, sous réserve de la production ultérieure des comptes : Zurich, 258 621 fr. 60 ; Lucerne, 87 911 fr. 40 ; Uri, 7880 fr. ; Zoug, 15 055 fr. 80 ; Fribourg, 76 770 fr. 60 ; Soleure, 60 458 fr. 20 ; Bâle-Campagne, 41 098 fr. 20 ; Schaffhouse, 24 908 fr. 40 ; Appenzell (Rh.-Ext.), 33 168 fr. 60 ; Argovie, 123 898 fr. 80; Tessin, 110 910 fr. 40 ; Valais, 91 550 fr. 40 cent. ; Genève, 79,565 fr. 40.

— La Société suisse pour le développement des travaux manuels dans les écoles de garçons organisera cette année, à *Bienne*, son 19me cours normal. Ce cours, fixé à l'époque des vacances d'été, sera d'une durée de quatre semaines. La Confédération accordera aux participants une subvention égale à celle qui sera accordée par les cantons.

Le dernier cours, qui a eu lieu à Lucerne du 12 juillet au 18 août, comptait 89 participants : 21 Zurichois, 15 Lucernois, 12 Neuchâtelois, etc.

Berne. — Le corps enseignant de ce canton a été doté, le 1er janvier, d'une nouvelle Caisse d'assurance. Cette institution correspond à notre Caisse de retraite. Une différence fondamentale existe cependant entre elles. Contrairement aux dispositions de la loi fribourgeoise, les pensions et conséquem-